

# Coup de projecteur sur le Pacte d'excellence

NATHALIE BAMPIS

Ce jeudi matin, Marie-Martine Schyns (cdH) a rendez-vous au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour une séance spéciale en commission Education. Cette séance sera entièrement consacrée au Pacte d'excellence. Il passera de l'ombre à la lumière. La ministre de l'Enseignement présentera en effet formellement l'avis rédigé par le «groupe central». Ce dernier avait été chargé de synthétiser les travaux des groupes de travail qui planchent, depuis l'automne passé, sur

des propositions pour réformer l'école. Il s'agit bien d'un texte «à casser», dans lequel il faudra piocher les «bonnes idées» réalisables.

Les propositions sont en effet très nombreuses (lire ci-dessous un catalogue non-exhaustif). Elles s'égrènent dans un document de plus de 100 pages qui a fait l'objet d'un large consensus. Que se passera-t-il une fois le texte présenté aux députés? Ils auront la possibilité d'émettre

leur avis sur les orientations à prendre. Néanmoins, seul le gouvernement tranchera. En concertation avec les acteurs de l'enseignement,

précisait encore Marie-Martine Schyns mardi.

Cela étant, le gouvernement n'est pas encore au stade de poser les choix. Hier, la méthodologie de la suite des travaux a été discutée en conseil des ministres, mais elle n'a pas encore fait l'objet d'un consensus. Le sujet reviendra sur la table du gouvernement communautaire la semaine prochaine.

## Etudes d'impact

On sait néanmoins qu'avant de poser les choix, Marie-Martine Schyns attendra que les études d'impact des

mesures proposées par le groupe central soient réalisées. Elles mesureront trois critères: l'équité, l'efficacité et le coût budgétaire.

Une fois ce travail réalisé (on l'attend a priori pour l'été), il restera alors à établir le classement des priorités, sans doute à la rentrée.

**Seul le gouvernement tranchera sur les options à prendre, en concertation avec les acteurs de l'enseignement.**

QUI POURRAIT ÊTRE TOUCHÉ PAR LE PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE, ET PAR QUELLES PROPOSITIONS?

## Je suis directeur d'école

### Soutenir et valoriser

On essaye souvent de le masquer, mais on sait pertinemment qu'il y a de grosses disparités entre les écoles, ce qui nuit à la qualité de l'enseignement. Et une partie du problème vient des directions. «*Le leadership d'un chef d'établissement a un impact considérable sur la dynamique positive (ou négative) d'une école, et donc sur les résultats de ses élèves*», dit le groupe central qui a rédigé le premier jet du Pacte d'excellence. **Travailler sur la qualité des directions** fera aussi partie de la solution pour tirer l'école vers le haut. Et cela ne passe pas nécessairement par des décisions «coercitives». Au contraire. Les propositions portent plutôt sur le **soutien** aux directeurs. Dans leurs **tâches administratives d'abord: il faut alléger, simplifier**, et permettre aux directeurs qui n'y ont pas droit d'avoir une aide.

Le texte conseille aussi de revaloriser leur carrière en termes de **salaires**: comme en Flandre, augmenter la tension barométrique entre un prof et un directeur, trop faible actuellement. Autre piste: donner priorité au directeur pour **recruter les profs**, lui donner la possibilité d'intervenir dans la carrière de ses enseignants, lui donner **l'autonomie dans la gestion** de ses moyens d'encadrement. Le groupe de travail préconise aussi de professionnaliser le métier en renforçant la formation de base, en termes de gestion des ressources humaines par exemple. Bref, transformer le directeur en vrai DRH...

## Je suis enseignant

### Mieux encadrer

Inutile de rappeler que l'enseignant, c'est le cœur du processus éducatif. Qu'est ce qui pourrait changer pour lui?

Le Pacte suggère une **vraie évaluation de la qualité des enseignants** par leur direction. Cette évaluation devrait devenir **systématique**.

Le Pacte propose aussi de mieux **responsabiliser** les équipes, et leur donner **plus d'autonomie**. Attention, pas question de créer l'anarchie. Le Pacte propose donc la création d'un «**middle management**», à savoir des profs eux-mêmes, reconnus par leurs pairs, mais sans autorité formelle (elle resterait aux mains du directeur). Autre aspect: la formation. Le Pacte reprend l'idée d'**allonger la formation initiale** des enseignants, et de leur offrir un **vrai plan de formation continue** (via l'e-learning, l'alternance). Aller plus loin donc que ce qui existe avec les «journées pédagogiques».

Le Pacte propose aussi de mettre un accent fort sur le **soutien aux jeunes enseignants**, en leur offrant la possibilité de travailler en binôme avec des profs expérimentés, et leur évitant les écoles plus difficiles.

Enfin, le Pacte conseille de **revaloriser le métier** d'enseignant en remettant les pendules à l'heure sur leur charge de travail: préciser **quelles** sont les tâches qui leur incombent (pas seulement en classe) et leurs horaires, afin de «**mettre fin aux malentendus dans l'opinion publique**».

## Je suis élève en maternelle

### Apprendre à aimer l'école

L'école maternelle fait l'objet, à elle seule, d'un chapitre de l'avis rendu pour le Pacte d'excellence. C'est dire l'importance qu'on y accorde pour la mise en œuvre d'une école performante. A raison. C'est dès la maternelle que la réussite du parcours scolaire se construit. Il s'agit avant tout d'y faire «**aimer l'école**».

Les propositions pour un Pacte d'excellence mettent par exemple en avant l'importance d'**éviter une «primarisation» précoce** de l'école (soit éviter de donner au maternel un rôle d'apprentissage poussé qui ne lui revient pas). Le groupe central insiste d'ailleurs sur le rôle du maternel: «**familiariser l'enfant au statut d'élève et à la culture scolaire**». Il préconise donc le «**jeu libre**» des enfants, et insiste sur l'**observation** des plus jeunes, sans pour autant mettre de côté les apprentissages via la mémorisation, le questionnaire, le langage, la motricité, la lecture...

Mais concrètement, qu'est-ce qui pourrait changer pour nos bambins de 3 à 5-6 ans? Il y a l'**obligation scolaire**, qui pourrait être imposée dans cette tranche d'âge. Ils devront parallèlement être **mieux encadrés**, en apportant aux institutrices une aide systématique via les puéricultrices. Il s'agit d'éviter aux plus jeunes de se retrouver perdus dans des classes surchargées et insuffisamment encadrées. Un schéma qui n'a pour seule conséquence que de les dégoûter de l'école...

## Je suis élève en primaire

### Sus au redoublement

Peu de propositions du groupe central concernent à proprement parler le niveau primaire. Il faut néanmoins retenir qu'un véritable **tronc commun pourrait être mis en place**, courant de la maternelle jusqu'à la 3<sup>e</sup> secondaire. Serait proposée aux élèves une formation polytechnique, incluant **du sport, de l'art, du technique**. Au sein de ce tronc commun, le redoublement serait fortement découragé (attention, pas interdit, il restera possible).

Entre 5 et 8 ans, plus question de faire des évaluations certificatives. Il s'agit donc de **«réguler» les apprentissages**, pas de «sélectionner» les élèves.

Le groupe central propose aussi de transformer le **CEB en épreuve non certificative**. Ce qui signifie que sa réussite ne serait plus une condition sine qua non pour entrer en secondaire. Le but de l'épreuve du Certificat d'étude de base serait donc surtout de détecter les difficultés d'apprentissage de l'élève, ce qui permettrait de l'accompagner plus efficacement durant le 1<sup>er</sup> degré du secondaire. Derrière cette suppression de la certification du CEB, il y a aussi la volonté de **fluidifier le parcours, et surtout la transition**, entre le primaire et le secondaire. Une autre proposition concerne d'ailleurs **l'atténuation de la «rupture»** entre les deux niveaux d'enseignement, au travers des supports pédagogiques et des référentiels communs par exemple.

## Je suis élève en secondaire

### Un tronc commun, puis deux filières

De (très) nombreuses propositions du groupe central pour la rédaction du Pacte d'excellence concerne l'enseignement secondaire. Premier point: le tronc commun. Il concerne aussi **les niveaux inférieurs** (maternelle et primaire), mais serait prolongé jusqu'en **3<sup>e</sup> secondaire incluse, voire en 4<sup>e</sup> secondaire** dans un second temps. Il s'agirait d'éviter de créer des filières au sein de ce tronc commun, et d'éviter aussi le redoublement (mais il resterait autorisé dans des cas exceptionnels). Le but: **offrir aux élèves un éventail large de formation**, afin qu'ils puissent, à la fin du tronc commun, faire leur choix en connaissance de cause.

**Le CE1B serait postposé à la fin de la 3<sup>e</sup> secondaire**. Il serait transformé en **certificat de tronc commun**. Son obtention serait obligatoire pour la suite du parcours scolaire.

Par après, les élèves auraient le **choix entre deux filières**: filière de transition (le secondaire général) ou de qualification (il n'y aurait plus de distinction entre technique et professionnel). À la fin du secondaire, on organiserait **une sorte de bac**, une épreuve partiellement certificative externe.

Enfin, on «resserrerait» les filières, certaines étant trop ouvertes. Concrètement, les élèves auraient **un choix plus restreint d'options et de combinaisons** possibles.

## Je suis parent d'élève

### Vacances étendues et gratuité

Toucher à l'école et à son organisation impacte forcément aussi les parents. Plus d'une proposition du groupe central pourrait avoir des répercussions directes en termes d'organisation.

Mais signalons tout d'abord que – dans les propositions faites en matière de gouvernance du système scolaire –, le groupe central suggère de davantage **impliquer et responsabiliser** les parents, surtout au travers des associations de parents. L'avis du groupe central suggère aussi qu'une **communication plus transparente et fréquente** soit mise en place entre les directions d'école et les parents.

D'autres propositions touchent à l'organisation de l'école, et auront un impact immédiat sur les parents: il s'agit de la **refonte des horaires journaliers, ainsi que des rythmes scolaires** (vacances). Tout d'abord, on suggère d'**allonger la journée d'école** (entre 1h et 1h30). L'objectif serait d'y inclure des activités artistiques, culturelles, sportives ainsi que du temps pour les devoirs (étude dirigée). Le groupe central suggère aussi de toucher aux congés scolaires en **allongeant à deux semaines les vacances de Carnaval et Toussaint** (sans toucher aux grandes vacances). D'autres propositions concernent par ailleurs les **frais scolaires** et visent à tendre, à terme, vers la **gratuité**, en renforçant parallèlement les contrôles.